

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 19 JUIN 2023**

Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 22
Nombre de votants : 27

Convocation du 8.06.2023
Affichage du 8.06.2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf juin, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Marchainville suite à la convocation du 8.06.2023, affichée le huit juin 2023.

Etaient présents : M ANQUETIL Dominique, M BAILLIF Christian, Mme BERGER Frédérique, M BOUTTIER Jean-Jacques, M COUDRAY Pascal, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M HOULLE Pascal, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Céline, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POULLAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, Mme SAUVANEIX Alexandra, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excusés : M BLOTTIERE Philippe, Mme BRAULT Roselyne (donne pouvoir à Mme BERGER Frédérique), Mme CHAMERET Stéphanie, M DESCHAMPS Michel, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie (donne pouvoir à M DUGUET Christian), M GUILLET Denis (donne pouvoir à M COUDRAY Pascal), M GUEUGNON Jean-Edouard, M GUYOT Philippe (donne pouvoir à M ANQUETIL Dominique), M JUSZEZAK Jean-Claude (donne pouvoir à M HOULLE Pascal).

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur ORY Gilles est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023.06.112

DECISION MODIFICATIVE N° 2 : BUDGET PRINCIPAL

Vu l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,
Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 16 mars 2023 approuvant le Budget Primitif,

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du Budget Principal.

Le Vice-Président présente en séance les ajustements budgétaires à réaliser :

En section d'investissement, il convient notamment de prendre en compte les dépenses suivantes :

- Travaux électrique complémentaires (téléphonie)
- Travaux Signalisation complémentaires
- Travaux complémentaires pour le remplacement de pièces sur le réseau de chaleur de l'Ecole Primaire de Tourouvre

Les élus communautaires sont invités à examiner la proposition de décision modificative n° 2/2023 telle que transmise en début de séance.

Envoyé en préfecture le 22/06/2023

Reçu en préfecture le 22/06/2023

Publié le

ID : 061-200068856-20230619-2023_06_112-DE



Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :

- **La décision modificative n° 2/2023 du budget principal telle que présentée.**
Cette décision modificative sera annexée à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme

Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du

**Le Président,
Emmanuel LE SECQ**



Code INSEE

CDC DES HAUTS DU PERCHE

CDC DES HAUTS DU PERCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

DM 2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	105 200,00 €	0,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	105 200,00 €	0,00 €
D-2158-36 : TRAVAUX DIVERS	0,00 €	600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-217312-29 : GROUPE SCOLAIRE TOUROUVRE	0,00 €	19 400,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21752-151 : SIGNALÉTIQUE CDC	0,00 €	7 800,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	27 800,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-21 : GROUPE SCOLAIRE LONGNY	133 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	133 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	133 000,00 €	27 800,00 €	105 200,00 €	0,00 €
Total Général		-105 200,00 €		-105 200,00 €

Longny les Villages, le 20 juin 2023,
Le Président,

COMMUNAUTÉ de COMMUNES
des HAUTS du PERCHE
61290 LONGNY-LES-VILLAGES
Emmanuel LE SEP.